Image not found or type unknown

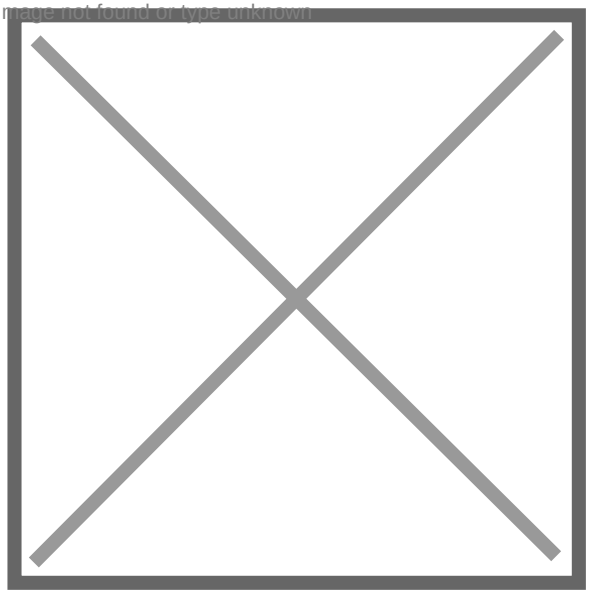

Question pour une demande de visa

Par **jorge**, le **12/02/2009** à **23:39**

Voila je vous écrit car je suis francais marié a une marocaine qui est venu en france depuis,mais elle a une soeur qui a fait la connaisance d'un libanais par internet qui vit au liban,ca fait depuis 3 ans qu'ils discute bien qu'il se fréquente.puis ce libanais nous a dit qu'il a demandé plusieur fois un visa pour allé la voir au maroc et demandé sa main a ses parents a elle,soi disent il a déposé plusieur dossier et on lui a toujour refusé de lui donné son visa.
étant donné que le mariage est un droit universelle avec peu importe l'origine n'est-je pas raison?
ma question est que devra t-il faire pour pouvoir avoir son visa ?et pouvoir allé la demandé en mariage au maroc et pouvoir se marié avec ma bele soeur a terme?
MERCI D'AVANCE POUR VOTRE REPONSE

Par **Patricia**, le **13/02/2009** à **00:17**

Bonsoir,

Si son visa lui est refusé, pourquoi elle ne fait-elle pas les démarches pour se marier au Liban ?
"Quand on aime on ne compte pas" dit le proverbe ...

Se renseigner auprès de l'ambassade du Liban au Maroc à Hassan ?

Par **jorge**, le **13/02/2009** à **18:56**

merci pour avoir répondu,mais le probléme c'est qu'elle est issu d'une famille musulmane trés pratiquante et que ses parents ne la laisseron pas allé au liban tu comprends,normalement c'est a lui de faire le déplacements tu ne pense pas?

Par **Patricia**, le **13/02/2009** à **19:54**

Bonsoir,

Oui je comprends bien le souhait des parents en respect de la tradition musulmane, qu'elle ne puisse pas se marier au Liban.

Mais quand vous dites : "c'est à lui de faire le déplacements" ...

D'après votre message "il a demandé plusieurs fois un visa".
Si l'ambassade du Maroc lui a refusé son visa d'entrée, il n'y peut rien et se trouve bloqué tout pareil dans son pays pour une autre raison.

Dans ce cas le mariage ne pourra jamais être célébré...
Autre qu'avec un compatriote .

Par **fatyfly**, le **08/07/2009** à **12:19**

j'ai le meme probléme car je suis une marocaine qui réside au maroc ,etudiante de 23 vans , j'ai fais la conaissance d'un libanais via le net qui vit à liban ca fait 3 ans qu'on discute pour lui il éssaye de demandé un visa pour venir au maroc et demandé ma mains mais le probléme c'est que l'ambassade demande des papiers en disant "magique" impossible pour lui bon il n'arrive pas à viendre chez moi , mes parents aussi son des musulmans qui respectent la tradition bla bla ....
mais maintenent je vois qu'il n y a plus de solution sauf prendre mes bagages et aller me marier labas à liban .
mais moi aussi je ne sais plus rien quoi faire ?qu'elles sont les papiers qu'il faut que j les ramassent ? est ce que je peux aller sans faire une demande de visa et la prendre dés l'arrivée à l'aéroport libanais ?
voilà pour ta belle soeur est ce que c'est possible qu'on étre en contacte pour nous discutons ensemble et essayons de trouver des solutions nous deux ? si c'est possible voilà mon e-mail : faty_fly86@hotmail.com
bon si ce n'est pas possible j'éspere me donner des réponses à mes questions .
ET MERCI D'AVANCE

Par **saratita**, le **20/12/2010** à **23:15**

j sais q j suis trop en retard . mais j sais pa pkoi ils ont refuser d donner l visa pcq n`importe kel libanais peut venir au maroc faut lui faire juste une petite invitation . personnelmnt j suis mariee a un libanais et ca fait 2 ans . la premiere fois q`il est venu c t en voyage organisee et

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

la 2eme c t pour faire les papiers du mariage et c t pas dificile il dit. donc j pense q vos cheri ont un probleme sur les papiers . le grand probleme d`apres lui c au maroc q`on a commencer a faire les papiers du mariage on nous a troooooop fatigueeeee.
a+

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés